



ECOLE DES ELUS

Thématique : Prendre la parole sereinement en public

2 journées de formation programmées les :
16 Juin 2017 et 20 Octobre 2017

Inscriptions en cours (sous réserve d'annulation si moins de 3 personnes inscrites sur chaque session)

⇒ Cette formation permet une approche globale simple et pratique qui traite de la prise de parole en face à face et de l'expression en réunion publique.

Présentation et objectifs :

- Dans un premier temps, le formateur vous présentera les 15 formules de communication oratoire qui permettent de gagner de l'aisance à l'oral. Chacune d'entre elles fera l'objet d'une définition détaillée, de nombreux exemples et de mises en situation.
- Dans un second temps, l'intervenant s'attachera à travailler avec les participants, les conditions de préparation de la prise de parole (état d'esprit, présentation, supports, gestes clefs...) et la spécificité des cibles médiatiques visées (l'administré, l'élu, l'utilisateur, le représentant d'institution...) afin d'adapter au mieux votre stratégie de communication (légitimité, proximité et contribution de la cible).
- Enfin, le participant sera invité à mettre en pratique, à l'occasion d'un média training vidéo, les acquis de la formation au regard de différentes situations et enjeux proposés. Ces différentes interventions feront elles-mêmes l'objet de préconisations complémentaires personnalisées.

Durée : 1 journée

Votre Formateur :

Bruno GOSSELIN est un spécialiste reconnu de la communication d'influence et du lobbying, il enseigne notamment à l'ENA, HEC, l'EM Lyon, l'ESSEC... à ce titre il accompagne depuis plus de 10 ans les chefs d'entreprise, parlementaires, décideurs et leaders d'opinion dans leurs prises de parole. Il est également Conseiller Municipal.

**Coût de la formation : 500 € Net de taxes (par personne, tous frais et repas compris)
Cette formation se déroulera à BOURGES, l'adresse sera précisée ultérieurement
(possibilité de tarif dégressif en fonction du nombre d'inscrits par Commune, nous consulter)**

⇒ Pour votre inscription ou pour toutes demandes de précisions, prendre contact avec nos services au : **02-46-08-10-68** ou par mail : **s.gozard@solen-france.com**

Nous pouvons également étudier toutes demandes spécifiques

Notre organisme est agréé par le Ministère de l'Intérieur depuis juillet 2012 pour dispenser de la formation aux élus locaux, et a obtenu son renouvellement le 11 mars 2015 pour 4 ans (N°24 18 00952 18)